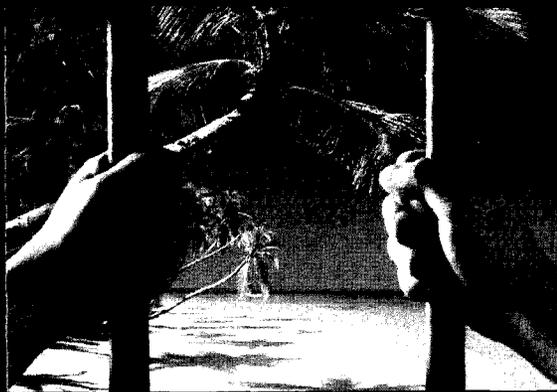


DANS L'EAU CHAUDE



...ET POUR LONGTEMPS

Passer des drogues aux frontières peut vous mener en prison, ou pire. Évitez le sort de centaines de Canadiens qui purgent actuellement à l'étranger une peine pour possession ou trafic de drogues. Pour plus de renseignements, venez naviguer sur notre site Web à l'adresse suivante : www.dfait-ci.gc.ca/francais/travel/adip-pia/

La drogue : un aller sans retour.

Voyages aux États-Unis

Comme nous entretenons des relations étroites avec nos voisins du sud, nous oublions parfois que nous nous trouvons dans un pays étranger. Avant de vous rendre aux États-Unis, préparez-vous comme vous le feriez pour n'importe quel autre pays. Et n'oubliez pas que les lois et les coutumes américaines sont différentes des nôtres.

Quand vous vous rendez aux États-Unis, ayez toujours votre passeport, ou votre certificat de naissance ou de citoyenneté sur vous. Votre permis de conduire n'est pas une preuve valable de votre citoyenneté.

Pendant un voyage aux États-Unis, n'oubliez pas que :

- ❖ Vous êtes assujéti à la loi américaine dès que vous franchissez la frontière. Les lois américaines sur l'immigration interdisent l'accès à toute personne qui aurait notamment ou un casier judiciaire.
- ❖ Toutes les réponses que vous donnez à l'agent d'immigration ou au douanier peuvent se retourner contre vous si vous êtes déclaré indésirable pour une raison ou pour une autre.
- ❖ Si une personne se fait refouler à la frontière, son nom est enregistré dans un ordinateur. Si elle essaie d'entrer de nouveau aux États-Unis, elle s'expose à une amende ou à une saisie de son véhicule, ou aux deux.

Pour de plus amples renseignements sur les voyages aux États-Unis, consultez la brochure *En route pour les États-Unis*. Vous trouverez à la page 34 des renseignements pour la commander.

QUATRIÈME PARTIE : LE RETOUR AU CANADA

Taxe sur le transport aérien

Certains pays imposent une taxe sur le transport aérien ou des frais de service à l'aéroport ou au point de départ. Avant de repartir, mettez de côté assez d'argent, dans la devise du pays, pour vous en acquitter.

